



NOTRE MANDAT

En conformité avec la Résolution 59/250 de l'Assemblée générale, le Bureau Indépendant d'Évaluation (BIE) réalise des évaluations systématiques de la contribution du PNUD aux résultats de développement. Le BIE rend compte au Conseil d'administration du PNUD, conformément à la politique d'évaluation du PNUD (DP/2016/23). Ses évaluations des programmes et thématiques visent à promouvoir la redevabilité du PNUD, l'apprentissage institutionnel et une gestion axée sur les résultats.

1

NOS PRINCIPES CLÉS

Indépendance :



Selon la politique d'évaluation du PNUD, le directeur du BIE « tranche, en dernier ressort, sur la teneur de tous les rapports d'évaluation ». Le directeur rend compte directement au Conseil d'administration du PNUD afin de préserver l'intégrité de la fonction d'évaluation et son indépendance vis-à-vis de la direction opérationnelle.

2

Éthique :

Le BIE respecte les principes de confidentialité, les droits humains et l'égalité des sexes dans les évaluations, selon la Règle 3.2 du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation

3

Implication et consultation :

Le BIE vise à maximiser l'utilité de ses évaluations afin de contribuer à l'apprentissage et aux progrès du PNUD. Ceci est obtenu grâce à l'implication et la consultation des principaux utilisateurs à chaque étape du processus d'évaluation.



IEO INDEPENDENT
Evaluation Office
United Nations Development Programme

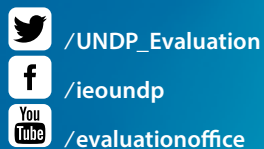


IEO INDEPENDENT
Evaluation Office
United Nations Development Programme

ÉVALUATIONS INDÉPENDANTES DES PROGRAMMES DE PAYS

Bureau indépendant d'évaluation
Programme des Nations Unies
pour le Développement
1 UN Plaza, 44th Street, 20th floor, New York,
NY 10017, États-Unis
Tel. +1(646) 781 4200, Fax. +1(646) 781 4213

www.undp.org/evaluation



ÉVALUATIONS INDÉPENDANTES
DES PROGRAMMES DE PAYS
POUR UN **impact réel & durable**

APPROPRIATION NATIONALE EFFICACITÉ apprentissage INDÉPENDANCE apprentissage RÉSUL
APPROPRIATION NATIONALE partenariats EFFIC
RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT évaluations EF
partenariats APPROPRIATION NATIONALE partena
EFFICACITÉ apprentissage INDÉPENDANCE



RÉALISER une EIPP

QUESTIONS CLÉS ABORDÉES PAR LES EIPP

- Qu'est-ce que le **programme de pays** envisageait **d'accomplir** pendant la période examinée ?
- Dans quelle mesure est-ce que les programmes ont accompli (ou sont susceptibles d'achever) **les résultats escomptés** ?
- Quels sont les facteurs qui ont **contribué à**, ou **contraint**, la performance du PNUD, et éventuellement la durabilité des résultats ?

OBJECTIFS DES EIPP

Le BIE du PNUD réalise des Evaluations Indépendantes des Programmes de Pays (EIPP) afin d'apporter un appui à l'élaboration des nouveaux programmes de pays. Les EIPP visent à renforcer **la redevabilité** du PNUD vis-à-vis de ses partenaires nationaux et de son Conseil d'Administration, et de promouvoir **l'apprentissage**.

Les EIPP recueillent des données évaluatives visant à démontrer les contributions du PNUD à la réalisation des résultats de développement d'un pays, ainsi que l'efficacité des stratégies du PNUD pour soutenir et promouvoir les efforts nationaux pour le développement.

PORTÉE DES EIPP

En principe, les EIPP examinent le programme de pays en cours couvrant une **période de 4 à 5 ans**.

LES EIPP À CE JOUR

+ de 100 EIPP ont été réalisées depuis le lancement de ces évaluations **en 2002**, précédemment appelées « évaluation des résultats des activités de développement » (ERAD) constituant ainsi un recueil de connaissances et un outil important pour l'apprentissage et la redevabilité du PNUD.

REDEVABILITÉ impact TRANSPARENCE durabilité
évaluations CRÉDIBILITÉ développement humain IMPACT
BILITÉ impact TRANSPARENCE évaluations REDEVABILITÉ
ns CRÉDIBILITÉ développement humain ÉVALUATION
développement humain CRÉDIBILITÉ impact ABILITÉ

1 PRÉPARATION

Analyse du portefeuille

Consultations et communication au sein du **PNUD**



Composition de l'équipe + **orientation**



Analyse documentaire



Termes de référence

2 ANALYSE DOCUMENTAIRE

Collecte de données en profondeur à travers un **questionnaire et des entretiens**



Affinement de la **méthodologie**



3 COLLECTE DE DONNÉES



Mission de collecte de données dans le pays, y compris des visites sur le terrain et un débriefing auprès du bureau de pays

Entretiens



Gouvernement

Partenaires du Développement

Bénéficiaires

RÉDACTION DU RAPPORT 5



Première ébauche assemblée et distribuée pour une relecture interne au sein du PNUD
Révision

Bureau pays

BIE

Bureau régional

Groupe Consultatif de l'Évaluation



Réponse de la Direction préparée par le Bureau de Pays

Restitution auprès des parties prenantes
Présentation de l'EIPP

aux partenaires nationaux afin de discuter des résultats et des actions futures pour le programme du PNUD

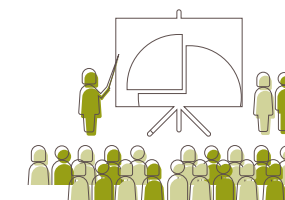
ANALYSE 4



Examen en profondeur et **synthèse** des données



Identification des constatations factuelles, conclusions et recommandations



EIPP mise à disposition du **Conseil d'Administration** avec le nouveau Document de Programme Pays

6 PRODUCTION/DISTRIBUTION

Rapport final publié après révisions, conception graphique et traduction



Distribution



Site internet

Centre de Ressources des Évaluations

Réseaux sociaux  

Copies imprimées

Bureaux Pays ■ Missions de l'ONU
Bureaux/Centres Régionaux ■ Partenaires Nationaux
Conseil d'Administration du PNUD ■ Équipe d'évaluation

7 SUIVI

Finalisation de la Réponse de la Direction par le PNUD, avec un **suivi des mesures** à travers le Centre de Ressources des Évaluations